



**Communiqué de presse - vendredi 7 janvier 2011**

## **A QUAND UNE VERITABLE PRISE DE CONSCIENCE EN MATIERE DE RISQUE INDUSTRIEL ?**

**Un accident a eu lieu hier matin à 8h51 au sein de l'usine Gazechim située dans la zone industrielle de Lavera, faisant un mort, un blessé, laissant les salariés choqués. Une violente explosion s'est produite alors qu'un ouvrier, la victime, manipulait une bonbonne métallique destinée à recevoir du chlore. France Nature Environnement et l'URNV, sa fédération régionale, souhaitent réagir et témoigner leur soutien à toutes les personnes affectées par cet accident.**

### **Risque industriel et habitat font mauvais ménage**

Les raisons de ce drame ne sont pas encore connues. Une enquête administrative est ouverte. Le chlore n'étant pas qualifié de produit explosif, une cause possible de cet accident pourrait être, selon certains experts, imputable à la présence d'un produit autre que le chlore qui aurait engendré une explosion. Une telle hypothèse impliquerait des négligences dans la gestion de la sécurité au sein de l'entreprise. Rappelons également que Gazechim, spécialisée dans le conditionnement et la distribution de chlore, et d'autres produits dangereux (chlorure d'hydrogène, anhydride sulfureux), s'était déjà illustrée en mai 2009 suite à une importante fuite de chlore.

Cet accident, d'après la préfecture, n'aurait pas eu de conséquences en dehors du site. Le chlore serait resté confiné dans l'usine. Ce qui a sans doute sauvé nombre de riverains. La zone de Lavera étant un énorme complexe pétrochimique proche de zones urbanisées. Une explosion de ce type aurait pu avoir des conséquences sur les sites connexes, et des effets bien au-delà du site industriel, en ville.

Le nombre d'accidents, trois « incidents » déclarés par jour en moyenne en France en 2009, tend à démontrer :

- que les process industriels adoptés ne font pas suffisamment l'objet, de la part de l'exploitant, d'analyses pertinentes et complètes de risques (chaînes de défaillances humaines) ;
- que la rentabilité, dans le domaine de l'industrie, prend trop souvent le pas sur la sécurité des personnes à l'intérieur ou à l'extérieur des sites.

### **Un accident qui résonne comme un écho**

Il y a quelques semaines, FNE affirmait qu'un nouvel AZF était possible dès demain, et lançait une pétition pour garantir la protection des riverains de sites SEVESO. 10 ans après AZF, cette protection n'est toujours pas assurée. La loi de finances devait tirer les leçons d'AZF en aidant financièrement les riverains des sites SEVESO. Les

travaux de protection dépassant fréquemment les 10 000 euros. Pour Pierre Aplincourt, président de l'URVN-FNE : « *Au lieu de cela, le gouvernement a assimilé cette aide à une niche fiscale et l'a réduite, en faisant passer le crédit d'impôt de 40% à 25%, puis finalement 30%. ! Il est pourtant inacceptable que les riverains payent pour des risques dont ils sont victimes !* »

Nous plaçons pour une réelle prise de conscience dans le domaine de la prévention des risques. Pour Marc Sénant, coordinateur du réseau Risques Industriels à FNE : « *Cet accident dramatique, rappelle qu'en matière de sécurité industrielle le risque zéro n'existe pas. La prudence dans les études préliminaires et la précaution dans les procédures d'exploitation, doivent être de mise et avoir une portée plus importante qu'ailleurs.* ».

Il est donc indispensable aujourd'hui de donner un coup d'accélérateur à la politique, et que chaque acteur, (Industriels, Etat, Collectivités) prenne ses responsabilités et mettent la main à la poche pour garantir la sécurité des citoyens et des salariés des sites à risques !

### **Contact presse**

**Amanda BOUARD chargée de mission Industrie à l'URVN au 04 91 33 44 02**  
**Georges MARTINOT pilote du réseau Industrie de l'URVN au 04 91 33 44 02**  
**Marc Sénant, coordinateur du réseau Risques Industriels de FNE : 06 79 23 69 03**